

# AQVITANIA

TOME 29

2013

*Revue interrégionale d'archéologie*

*Aquitaine*

*Limousin*

*Midi-Pyrénées*

*Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,  
avec le concours financier  
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie  
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,  
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

# SOMMAIRE

AUTEURS .....	5
C. MAITAY, J. GOMEZ DE SOTO, M. MÉLIN	
La pointe de lance du type de Tréboul d'Ouzilly (Vienne).....	7-17
P. URIBE AGUDO	
Espacios convivales en las viviendas urbanas del Valle medio del Ebro desde la etapa postnumantina hasta el conflicto sectoriano .....	19-41
J. LE RAY, avec la collaboration de D. LACOSTE, M. PERNOT	
La sépulture de La Tène finale de Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne) .....	43-65
Annexe 1	
M. PERNOT	
Analyses des composition du couteau et d'un des trois rasoirs .....	66
Annexe 2	
D. LACOSTE	
Observation sur les trois rasoirs et la pierre à aiguiser.....	67-68
F. VERDIN, avec la collaboration de M. CHATAIGNEAU	
Marcus Agrippa et l'Aquitaine .....	69-104
F. BERTHAULT	
De la Dressel 1 à la Pascual 1 : courants commerciaux et population de la Tène D et du début de l'Empire dans les basses vallées de la Dordogne, de la Garonne et l'Estuaire girondin.....	105-135
D. HOURCADE, L. MAURIN	
Mars Grannus à <i>Cassinomagus</i> (Chassenon, Charente).....	137-153
D. FOY, M.-T. MARTY	
Les importations de verres septentrionaux dans le Sud de la Gaule (III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s.) : des liens avec les ateliers rhénans.....	155-189

A. BEYRIE, A. BERDOY

La fouille de la ZAC d'Asson (Pyrénées-Atlantiques) : lecture croisée pour une histoire  
de l'occupation du sol (x<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> s.) et d'un quartier artisanal sidérurgique (x<sup>e</sup> s.) dans le piémont béarnais ..... 191-238

J. ROGER, R. DELHOUME

L'étude des sarcophages (analyse critique et orientations nouvelles) :  
une contribution à la question des cimetières du haut Moyen Âge en Creuse..... 239-287

Annexe

J.-P. FLOC'H

Les sarcophages en granite du département de la Creuse.

Inventaire pétrographique et origine géographique des matériaux utilisés..... 288-310

Y. MIRAS, P. GUENET, F. CRUZ, J.-P. GARCIA, C. PETIT, J.-P. GUILLAUMET

Gestion des ressources naturelles dans le Pays de Tulle : impacts paysagers et histoire du châtaignier  
(*Castanea sativa* Mill.) de l'Antiquité à la Renaissance d'après la palynologie..... 311-330

#### **RÉSUMÉ DE MASTERS**

G. CLAMENS, Étude sur l'occupation du sol dans le sud de la cité des Cadurques dans l'Antiquité..... 333-339

L. CARPENTIER, Recherches sur l'origine des temples à plan centré en Gaule romaine..... 341-345

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Julie Le Ray

avec la collaboration de  
Dominique Lacoste, Michel Pernot

# La sépulture de La Tène finale de Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne)

## RÉSUMÉ

La tombe gauloise des Varennes à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne, France) fut découverte en 1998 lors d'une fouille de sauvetage. Bien qu'elle compte parmi les rares sépultures connues dans le Centre-Ouest de la France pour la fin de l'âge du Fer, elle n'a fait l'objet que de présentations préliminaires. Elle est exceptionnelle en de nombreux points qui trouvent difficilement des comparaisons. En effet, cette tombe peut être assimilée à une petite chambre funéraire abritant les restes d'un individu adulte. De plus, outre une demi-truie, des vases en céramique caractéristiques du Poitou, des objets de parure et une lance en fer, elle contenait deux ensembles d'objets en bronze : un grand couteau moulé et trois rasoirs identiques en tôle martelée, dont nous ne connaissons aucun équivalent dans l'Europe celtique. Le matériel a permis de dater la tombe de la transition LT D1b/LT D2a. Cet article propose donc d'approfondir l'étude de cette sépulture, ainsi que des pistes de recherche pour interpréter cet ensemble atypique.

## MOTS CLÉS

tombe gauloise, La Tène finale, inhumation, coffre funéraire, couteau en bronze, rasoirs en bronze, amphore, faune

## ABSTRACT

The Varennes Gaulish tomb in Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne, France) was discovered in 1998 during a rescue excavation. Although it is one of the rare well-attested burial places in Central and Western France from the Iron Age, it was the object of only preliminary presentations. It is exceptional in regards to numerous criteria which hardly find equivalents. Indeed, this tomb can be assimilated to a small burial chamber which sheltered the remains of a single adult individual. Furthermore, in addition to the rests of a half-sow, characteristic ceramic vases from Poitou, adornments and an iron spear, the tomb contained two sets of bronze furniture: a big moulded knife and a group of three identical razors made with hammered sheet metal. None equivalent is known in Celtic Europe. The equipment allowed us to date the tomb from transition LT D1b to LT D2a. Therefore, this article tries to bring a detailed study of the grave and some search ways to interpret this atypical assemblage.

## KEYWORDS

Gaulish tomb, later Iron Age, inhumation, burial chamber, bronze knife, bronze razors, amphora, fauna

## INTRODUCTION

Le site des Varennes se trouve sur la commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne), et surplombe le Clain de quelques dizaines de mètres (fig. 1). Il se situe en territoire picton, à proximité de la voie antique, existant certainement dès l'époque laténienne, reliant Tours (*Caesorodunum*) à Poitiers (*Lemonum*), à une douzaine de kilomètres au nord de cette dernière ville et à une quinzaine de kilomètres au sud de l'agglomération de Naintré "Fonds des Berthons" (site du Vieux-Poitiers)<sup>1</sup>.

Le projet de construction d'un lotissement par la commune en 1998 a conduit à la réalisation d'un diagnostic, puis à la prescription d'une fouille de sauvetage urgent, menée par une équipe de l'AFAN dirigée par N. Pétorin. Celle-ci a révélé plusieurs phases d'occupations, s'étagant du Néolithique final au Haut Empire romain. Pour ce qui est de l'âge du Fer, deux phases ont été mises au jour : une série de fosses contenant des restes de faune, des fragments de meules, des tessons d'amphores et d'autres vases en céramique, ainsi que du mobilier métallique, et une sépulture (fig. 2).

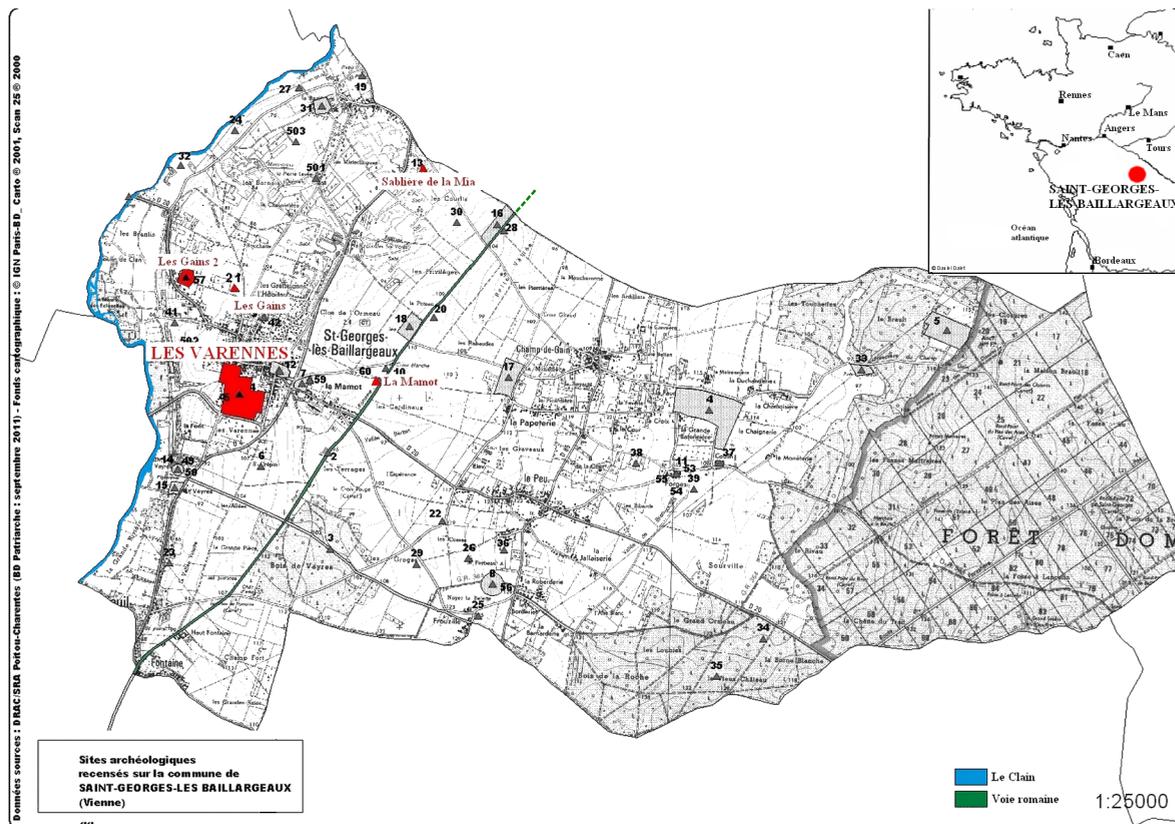


Fig. 1. Situation du site des Varennes. Sablière de la Mia : tombe du Premier âge du Fer ; La Mamot : enclos funéraire du Second âge du Fer ; Les Gains 2 : habitat du Premier âge du Fer ; Les Gains : établissement fortifié du II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. a.C. (Le Ray).

1- Bertrand & Maguer 2007, 241-251.

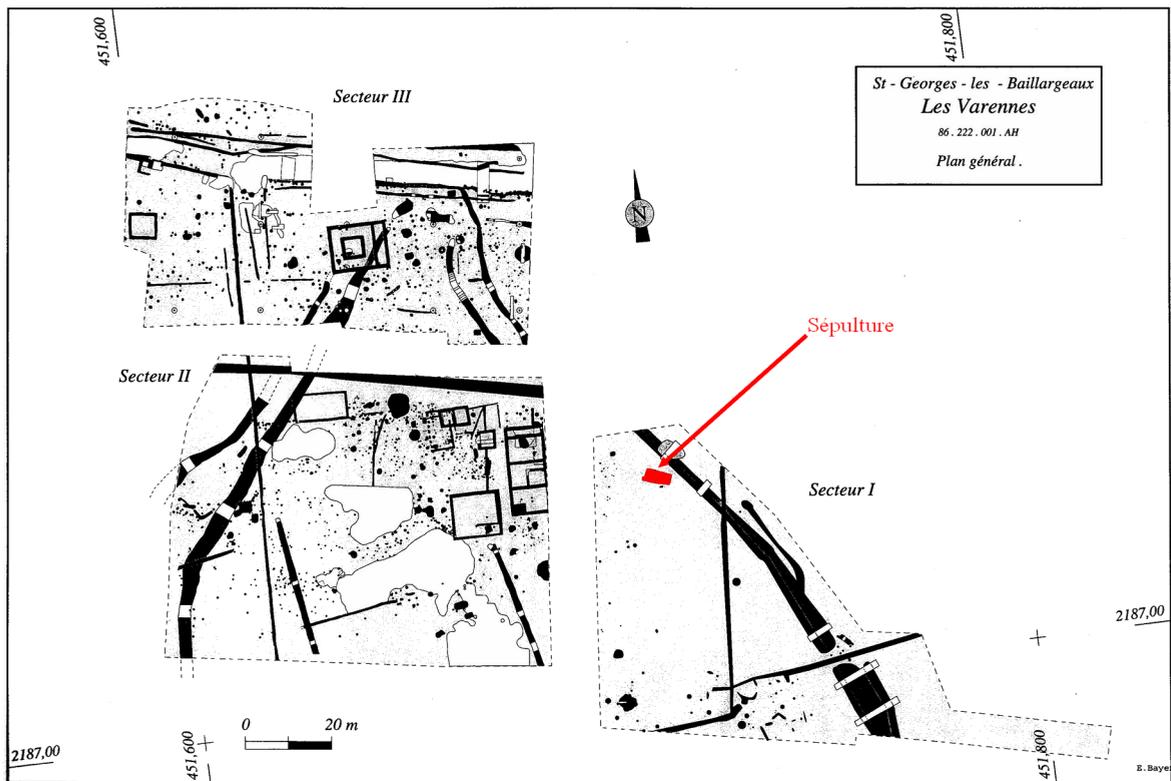


Fig. 2. Plan général du site des Varennes (d'après Pétorin *et al.* 1999).

Cette tombe a fait l'objet de nombreux écrits, en raison du caractère exceptionnel du mobilier, avec notamment la présence d'un grand couteau et de trois rasoirs en bronze. Elle est présentée dans le document final de synthèse de N. Pétorin<sup>2</sup>. Suite à cette découverte, le même auteur avait publié un article dans la revue *l'Archéologue*<sup>3</sup>. Enfin, elle a été évoquée à plusieurs reprises à l'occasion de colloques de l'AFEAF, notamment dans les actes du colloque de Nantes de 1999, *Les Marges de l'Armorique à l'âge du Fer*<sup>4</sup>, dans les actes du colloque de Chauvigny, *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*<sup>5</sup> en 2007 et dans les catalogues d'exposition les accompagnant. Toutefois, le mobilier déposé dans cette tombe n'avait jusqu'à maintenant fait l'objet d'aucune étude approfondie, mais d'une simple description. Issu d'un travail universitaire<sup>6</sup>, cet article propose une étude typologique et comparative de ces objets, ainsi que du reste du mobilier de la sépulture. Il s'attache également à décrire son architecture complexe. Il est accompagné de deux annexes présentant des observations et analyses d'une partie du mobilier métallique.

2- Pétorin *et al.* 1999, 41-56.

3- Pétorin 1999, 29.

4- Pétorin & Soyer 1999, 241-247.

5- Pétorin 2007, 152-154.

6- Le Ray 2009 ; mémoire universitaire réalisé sous la direction de S. Fichtl.

## PRÉSENTATION ET ORGANISATION DE LA SÉPULTURE

### L'architecture de la tombe (fig. 3 et 4)

Comme il a été souligné précédemment, les seuls autres vestiges datés de La Tène finale dans l'environnement immédiat de cette inhumation sont des fosses, contenant du matériel interprété comme cultuel en raison de la présence de crânes de bovidé et de nombreux fragments de meules et d'amphores, ces dernières pouvant avoir été brisées volontairement. De plus, à l'époque romaine, un fanum est édifié à proximité de cette série de fosses. Elles sont datées de La Tène D2b à l'époque augustéenne<sup>7</sup>, soit légèrement postérieurement à la sépulture. De ce fait, cette structure est supposée isolée de tout vestige contemporain sur ce site. Il faut toutefois remarquer que, sur la même commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, une importante ferme fortifiée de La Tène finale a été récemment mise au jour<sup>8</sup>.

Cette tombe comporte une architecture complexe. Elle est installée dans une fosse de 4,90 m de longueur pour 2,40 m de largeur à l'ouest et 2 m à l'est (fig. 4). La partie centrale y est surcreusée sur 0,20 m de profondeur, dessinant une zone de 4,10 m de longueur et d'environ 1 m à 1,10 m de largeur (fig. 3).

De part et d'autre de la partie centrale a été installé, un aménagement composé de blocs de pierres et de galets (US 1205). Sont aménagées également des banquettes de terre (US 1202) qui viennent en arrière du blocage de pierres. Directement au-dessus de ces deux couches intervient ce qui est sans doute un comblement très rapide (US 1203). Cette hypothèse d'un comblement rapide tient à la présence dans cette unité du squelette d'un verrat entier en connexion suggérant une décomposition en espace colmaté.

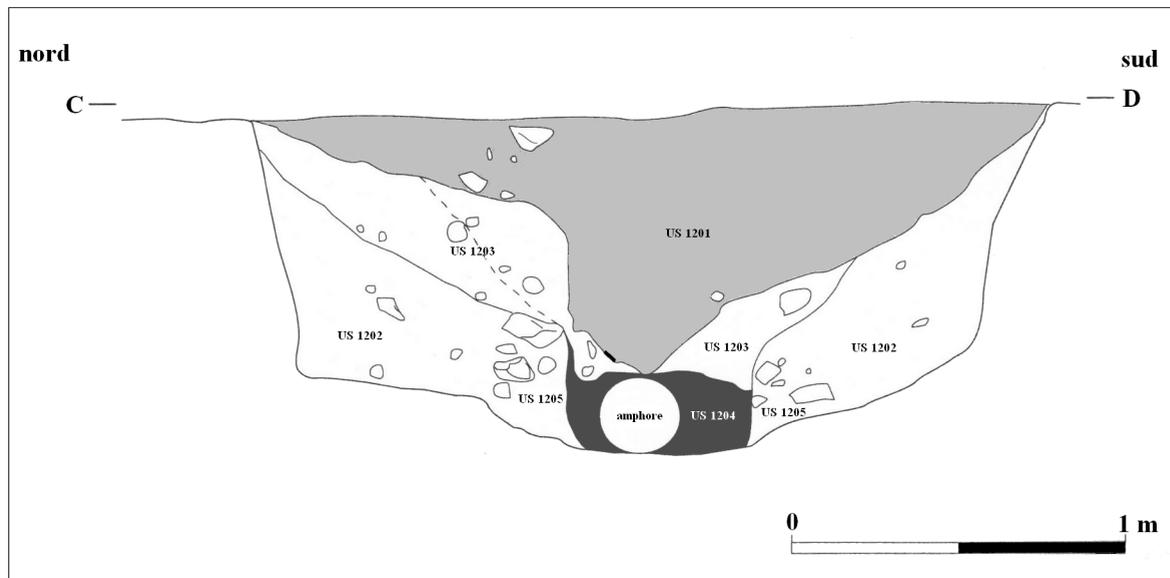


Fig. 3. Coupe stratigraphique du comblement de la tombe (d'après Pétorin *et al.* 1999).

7- Pétorin *et al.* 1999, 66.

8- Maguer, Saint-Georges-lès-Baillargeaux, les Gains-I, étude en cours

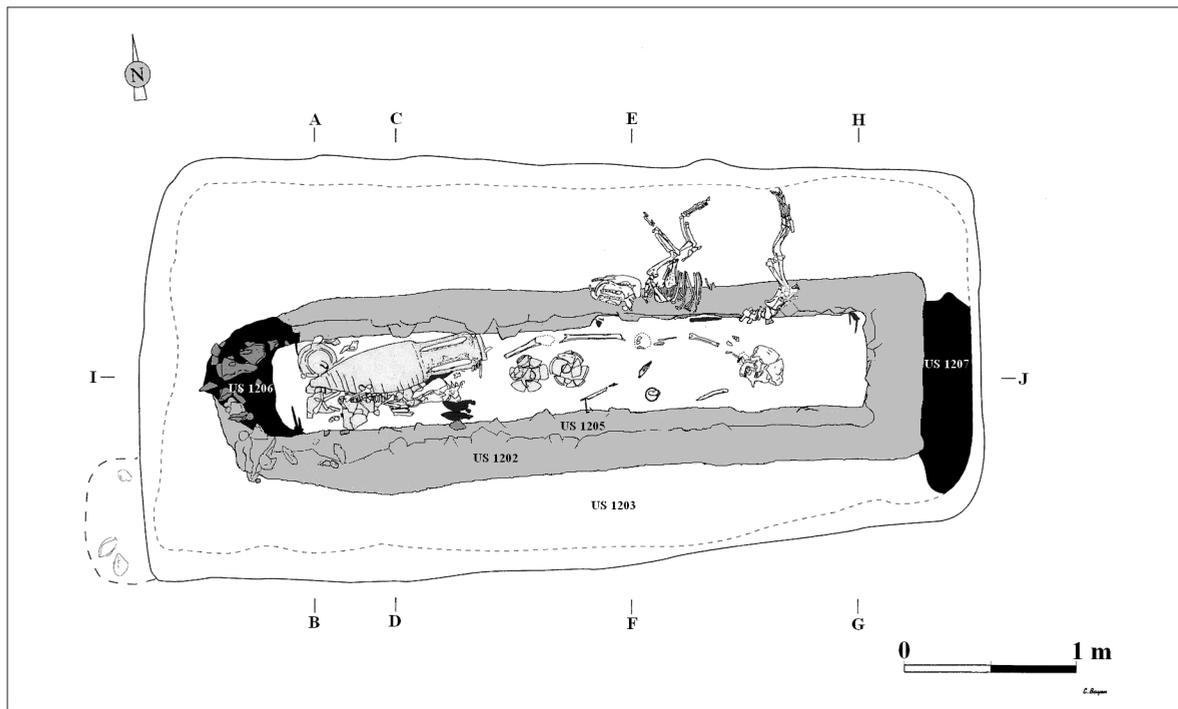


Fig. 4. Plan général de la tombe (d'après Pétorin *et al.* 1999).

Dans la partie centrale, dans l'espace délimité par le blocage de pierres et les banquettes, un sédiment limono-argileux très homogène (US 1204) ne comportant que de rares inclusions de galets ou de graviers, suggère une terre d'infiltration. Un net effet de paroi rectiligne et vertical se remarque entre les US 1204 et 1205. Au-dessus, du côté nord, un effet de paroi similaire est présent entre les US 1203 et 1201 (terre de comblement, dont la composition est identique à celle de la terre végétale retirée lors du décapage). Ces relations stratigraphiques peuvent parfaitement s'expliquer par la présence d'une paroi en matériau périssable, par exemple en bois. Une infiltration de l'US 1203 sur l'US 1204, à mi-hauteur de cet effet de paroi et du côté nord, laisse penser à la présence de deux planches superposées chant sur chant, chacune mesurant une quarantaine de centimètres de largeur. De plus, à ce niveau a été trouvée une ferrure, basculée à l'horizontale, suggérant un assemblage de deux éléments en bois. Cinq autres ferrures (fig. 5), dites en "position fonctionnelle, sub-verticale"<sup>9</sup>, ont été découvertes dans le niveau d'apparition de l'US 1204, donc plus profondément de quelques dizaines de centimètres. Aucune perturbation n'étant mentionnée, il paraît raisonnable de déduire que le niveau original de toutes les ferrures est représenté par celle qui a basculé plutôt que par les cinq autres. Ainsi, la position initiale des ferrures doit être restituée 0,30 à 0,40 m au-dessus du fond de la fosse, à l'interface entre l'US 1204 et l'US 1203. Ces ferrures s'organisent par paires : une au centre du coffre, et une peu avant chaque extrémité de celui-ci.

Une restitution de cette architecture funéraire et de sa dynamique d'évolution peut donc être proposée. Après le creusement de la fosse, un coffre en bois est construit dans la partie centrale surcreusée. La taille de ce coffre peut être estimée grâce à l'emprise de la couche US 1204, dessinant un rectangle de 3,60 m de longueur par 0,65 m de largeur environ. Sa hauteur peut être évaluée à environ 0,80 m d'après celle de l'effet

9- Pétorin *et al.* 1999, 46.

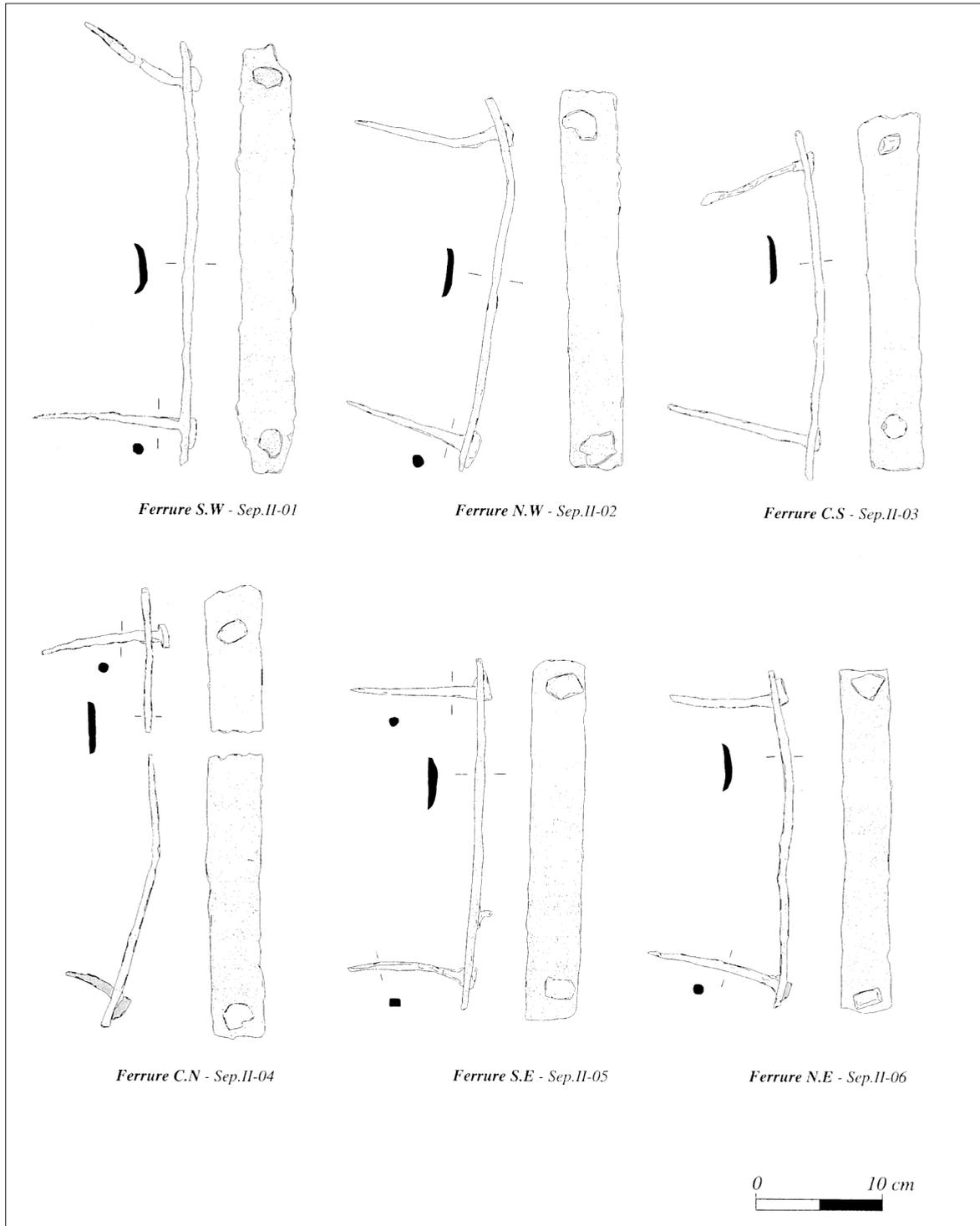


Fig. 5. Les ferrures (d'après Pétorin *et al.* 1999).

de paroi nord. Ce coffre semble être constitué de deux planches superposées chant sur chant, assemblées entre elles grâce à des ferrures. Une objection pourrait être apportée à propos de la longueur des clous dont sont munies chacune des extrémités des ferrures, le plus long mesurant 14 cm, et tous étant parfaitement rectilignes. Ils sont donc enfoncés en plein bois. L'explication pourrait être la présence de montants en bois dans la partie interne du coffre, permettant ainsi de renforcer les planches mesurant plus de 3 m de longueur. Une variante de cette explication a été apportée par un menuisier<sup>10</sup>. Selon lui, la construction aurait nécessité la mise en place d'une pièce de bois horizontale reliant les deux côtés longs du coffre afin d'éviter que les planches ne cassent en leur milieu ou ne basculent. Il faut toutefois remarquer que cette hypothèse implique une probable installation du défunt et du mobilier avant la construction du coffre, car la pièce de bois horizontale se situerait juste au-dessus des jambes de l'inhumé et de plusieurs céramiques.

Afin que des terres puissent s'infiltrer dans l'espace interne du coffre, il va de soi qu'il devait être vide, ce que confirme la description de l'US 1204. Aussi, un couvercle devait le fermer. Ensuite, un calage de pierres et de galets paraît avoir été installé sur le pourtour du coffre, suivi de l'installation des banquettes en terre. Il n'est malheureusement pas possible de dire comment s'organisaient les extrémités, si les banquettes continuaient jusqu'à la paroi de la fosse, ou si elles encerclaient totalement le coffre et le calage de pierres, les données étant peu claires à ce sujet. Le verrat a ensuite été déposé sur la banquette nord et recouvert rapidement de sédiment (US 1203). Enfin, le tout semble avoir été comblé naturellement par de la terre végétale.

Une fois la tombe scellée, de la terre s'est infiltrée à travers les planches comblant le fond du coffre (US 1204). Après un laps de temps non quantifiable, une partie du coffre s'est disloquée. En effet, la planche supérieure de la paroi sud paraît avoir cédé, entraînant avec elle le couvercle. Une telle évolution de la structure explique l'aspect d'éboulement de l'US 1203 côté sud, ainsi que la forme du comblement US 1201.

Ainsi, l'architecture de la sépulture peut être assimilée à celle d'une petite chambre funéraire. Lors de la fouille, il n'a malheureusement pas été possible de constater si un plancher était présent. Une autre interprétation avait été proposée par N. Pétorin. Il avançait l'idée d'un coffre monoxyle, de type tronc évidé, fermé par un couvercle grâce aux ferrures. Néanmoins, cette hypothèse ne permet pas d'expliquer les effets de parois, et rien n'atteste la présence d'un fond au contenant. De plus, il serait difficile de saisir le rôle des ferrures dans une telle architecture<sup>11</sup>.

### Organisation interne de la tombe

La tombe se divise en deux espaces (fig. 4). Dans la moitié est se trouve le défunt, un individu adulte dont le sexe n'a pu être déterminé en raison du mauvais état de conservation des vestiges osseux. Il est inhumé sur le dos, tête à l'est, les mains reposant sans doute sur le bassin (position d'un bracelet correspondant à l'avant-bras gauche) et les jambes légèrement fléchies en raison d'un dépôt de vases entre les fémurs et les tibias. L'hypothèse d'un coup porté sur le frontal avait été avancée à plusieurs reprises suite à l'observation par P. Courtaud d'une fracture suspecte et d'un manque d'une partie de l'os au-dessus de l'orbite droit<sup>12</sup>. Le réexamen des restes du bloc craniofacial par B. Boulestin<sup>13</sup> a permis de retrouver ce fragment parmi les restes osseux. Il s'avère que la fracture dite traumatique est en réalité une cassure récente, probablement faite lors de la fouille. Cette hypothèse doit donc être abandonnée et la cause de la mort reste indéterminée.

---

10- Menuiserie Kempf Père et Fils, 9 rue du Cèdre, 37230 Fondettes.

11- Pétorin 1999, 29, "Différents arguments donnent à penser que ces six plaques métalliques ne sont pas à proprement parler des ferrures, mais plutôt des agrafes de fermeture, solidarissant fermement deux grosses pièces de bois superposées – coffre monoxyle et couvercle ?".

12- Courtaud 1999, np.

13- Laboratoire d'anthropologie (A3P), PACEA, UMR 5199, CNRS-Université Bordeaux I. Nous tenons à le remercier vivement ici pour ses observations et ses remarques pertinentes.

L'inhumé est accompagné d'effets personnels : parure et armement. La première catégorie comporte quatre objets en alliages à base de cuivre ; l'individu porte à l'avant-bras gauche un bracelet, a priori en position anatomique, et trois fibules : une, la plus simple, au niveau du cou, les deux autres se situant au niveau du bassin, ce qui pourrait suggérer le port d'un vêtement tel qu'un manteau. L'armement n'est représenté que par un unique fer de lance, retrouvé au niveau du bras droit, le long de la paroi nord, la pointe dirigée vers le haut du corps. Un dépôt de vases en céramique a été placé entre les membres inférieurs du défunt. Il comprend deux lots de deux coupes, l'une posée en réceptacle, l'autre en couvercle. On peut supposer qu'elles contenaient des offrandes alimentaires aujourd'hui disparues. Enfin, à l'extérieur de la fosse, sur la banquette nord, un verrat entier, âgé d'environ trois ans et demi<sup>14</sup>, a été déposé surplombant ainsi le défunt. Il convient encore de noter un espace vide en arrière du crâne, d'une quarantaine de centimètres. Il est possible qu'il ait été occupé par un dépôt de pièces en matériaux périssables.

Le deuxième espace est occupé par des mobiliers céramique et métallique et des restes de faune. Aux pieds de l'inhumé se trouvait une amphore complète, retrouvée couchée, le pied semblant reposer sur trois vases : deux de forme haute et une cinquième coupe déposée en couvercle sur l'un des deux récipients précédents. Deux dernières coupes, disposées l'une en réceptacle l'autre en couvercle, étaient déposées au niveau de la panse de l'amphore qui les a probablement déplacées en basculant. Au niveau du col de l'amphore dans sa position actuelle, ayant peut-être été déposés contre lui, les restes d'une demi-truie âgée de trois ans et demi ont été retrouvés<sup>15</sup>. Un grand couteau en alliage à base de cuivre a été découvert en partie glissé sous l'amphore, mais il est possible qu'au moment de l'inhumation ces deux objets aient été déposés parallèlement, l'amphore ayant pu légèrement basculer vers l'intérieur de la fosse en raison d'un tassement des banquettes. En effet, dans l'ensemble de deux coupes sus-citées, celle placée en couvercle semble avoir glissé à cause de l'amphore. Enfin, sur le bord sud de la fosse, trois rasoirs en alliages à base de cuivre et une pierre à aiguiser ont été découverts. Leur dépôt possible dans un contenant en matériau périssable est suggéré par leur disposition nettement regroupée, mais rien ne permet de l'affirmer.

## ÉTUDE DU MOBILIER<sup>16</sup>

### La parure

Le bracelet en alliage à base de cuivre (fig. 6, n°4)

Il présente un jonc simple de section ovale. Cet anneau est plein et fermé. Il mesure 7,3 cm de diamètre interne et 8,1 cm de diamètre externe. Ce bracelet n'apporte aucune information, s'agissant d'un type plutôt courant en Gaule : un exemplaire est présent à Tesson, par exemple<sup>17</sup>. Il est impossible d'en préciser la datation.

Les fibules en alliage à base de cuivre

La fibule située au niveau du cou (fig. 6, n°1) est à arc filiforme, corde interne et ressort à quatre spires. Le porte-ardillon est trapézoïdal et ajouré. Elle mesure 9,1 cm de longueur. Il s'agit d'une fibule de Nauheim

---

14- Méniel 1999, 1-6.

15- Méniel 1999, 1-6.

16- L'ensemble du mobilier métallique a été nettoyé et restauré par le laboratoire Arc'Antique à Nantes.

17- Duval *et al.* 1986, 39-40.

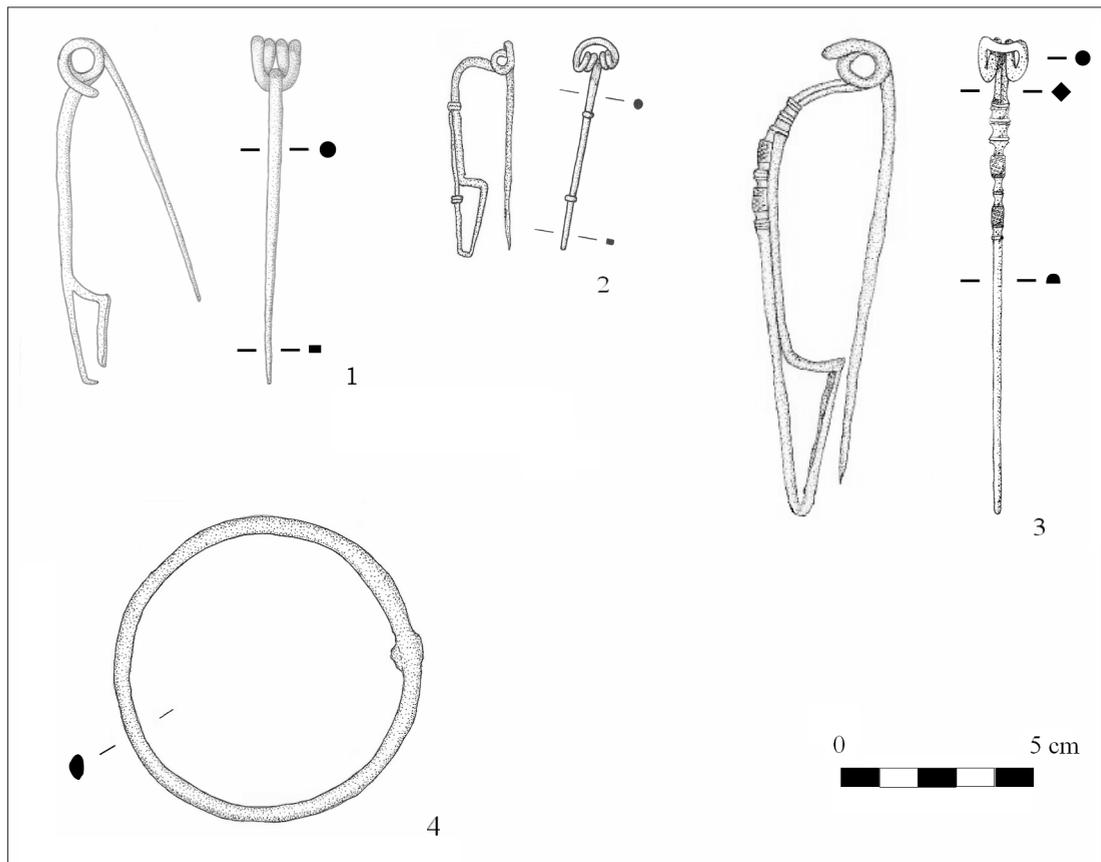


Fig. 6. La parure. 1-3 : fibules, bronze ; 4 : bracelet, bronze (1 : d'après Pétorin et al. 1999, 2-4 : Le Ray 2009).

du type 5b1 dans la typologie de M. Feugère<sup>18</sup>, ou bien d'une fibule filiforme du type 7 dans la typologie de J. Metzler<sup>19</sup>, ou du type 5a dans la typologie R. Gebhard<sup>20</sup>. Elle peut ainsi être datée entre 80 et 25 a.C.

Comme cela a été mentionné précédemment, deux autres fibules ont été retrouvées au niveau du bassin. La première est petite, de 5,7 cm de longueur, à corde externe et ressort à quatre spires (fig. 6, n°2). Elle est caractérisée par la tête de l'arc, anguleuse et non courbe, un pied trapézoïdal décoré d'une bague et fixé sur l'arc par un anneau. Elle correspond à une fibule type La Tène II, du type 1b2 de la typologie de M. Feugère<sup>21</sup>, daté des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> a.C., ou du type 19 (b ?) dans la typologie de R. Gebhard<sup>22</sup>, daté entre 160 et 90 a.C. La seconde est une fibule de 12,3 cm de longueur, à ressort à quatre spires et corde externe placée en avant (fig. 6, n°3). Le pied, triangulaire, est rattaché à l'arc par un anneau de fixation. L'arc est de section losangique et le pied semi-circulaire. La particularité de cette fibule réside en son décor, mouluré. Une comparaison peut-être apportée : une fibule découverte dans la tombe T.123 de la nécropole de l'Hospitalet-du-Larzac

18- Feugère 1985, 203.

19- Metzler et al. 1999, 293.

20- Gebhard 1991, 9.

21- Feugère 1985, 186.

22- Gebhard 1991, 18-20.



Fig. 7. Fibule de l'Hospitalet-du-Larzac (Musée archéologique de Montrozier).

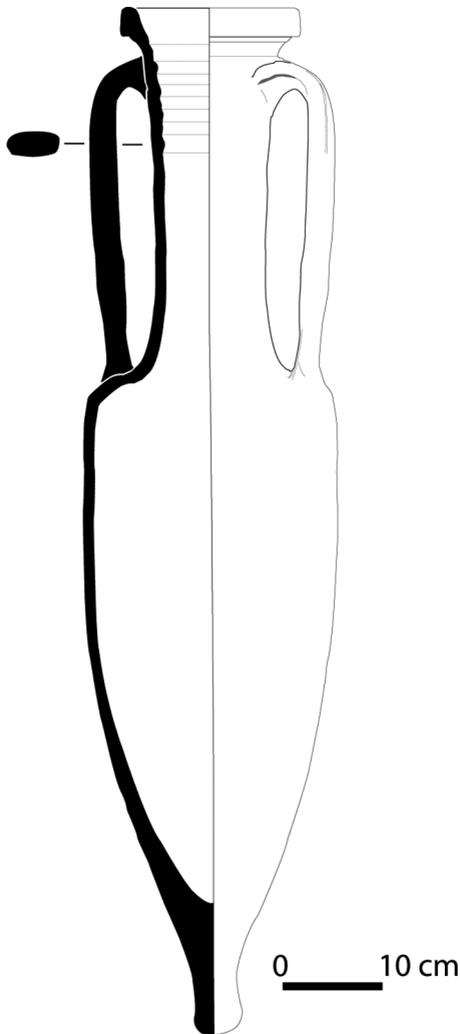


Fig. 8. Amphore Dressel 1A (d'après Pétorin et al. 1999).

(Aveyron) lors d'une fouille ancienne (fig. 7)<sup>23</sup>. Il s'agit aussi d'un objet en alliage à base de cuivre, mesurant 11,8 cm de longueur. Par sa forme, elle se rapproche du type 2a de M. Feugère<sup>24</sup>, daté entre 75 et 25 a.C., mais par son décor elle peut être assimilée aux fibules pseudo-La Tène II, du type 3a, alors datées de 100/80 jusqu'aux environs de 20 a.C. Il est ainsi probablement raisonnable d'en proposer une datation large, au 1<sup>er</sup> s. a.C.<sup>25</sup>.

Les fibules donnent donc une fourchette de datation assez large, entre 100 et 20 a.C.

### Le service à boire

Dans la sépulture de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, plusieurs céramiques forment une partie d'un service à boire. Il se compose de neuf vases, accompagnés d'une amphore vinaire.

#### L'amphore (fig. 8)

Elle mesure 103,5 cm de hauteur, 26 cm de diamètre maximal pour la panse et 18 cm de diamètre externe à l'ouverture. Sa lèvre est haute de 3 cm. Sa contenance est estimée à environ 16 l. Il s'agit d'un type Dressel 1A, probablement une variante tardive précédant de peu l'arrivée des premières Dressel 1B en Gaule, voire contemporaine<sup>26</sup>. Sa datation serait comprise entre l'extrême fin du 1<sup>er</sup> s. a.C. et le deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. a.C.

#### Les vases en céramique

Ces vases se répartissent en deux types : deux de forme haute et sept coupes, correspondant ainsi à un service à boire, mais incomplet qui n'a pas été mis en scène comme tel (fig. 9). En effet, comme il a été mentionné précédemment, les deux vases hauts et une coupe semblent caler l'amphore en position couchée et les six autres coupes sont disposées en réceptacle et couvercle (fig. 10, n°3 à 9).

23- Catalogue du Musée archéologique de Montrozier 1990, 94.

24- Feugère 1985, 188-189.

25- Malgré la sollicitation de plusieurs spécialistes du mobilier métallique dont G. Kaenel et J. Kaurin, sa datation et son identification restent difficile à établir.

26- Poux 2004, 463-471.

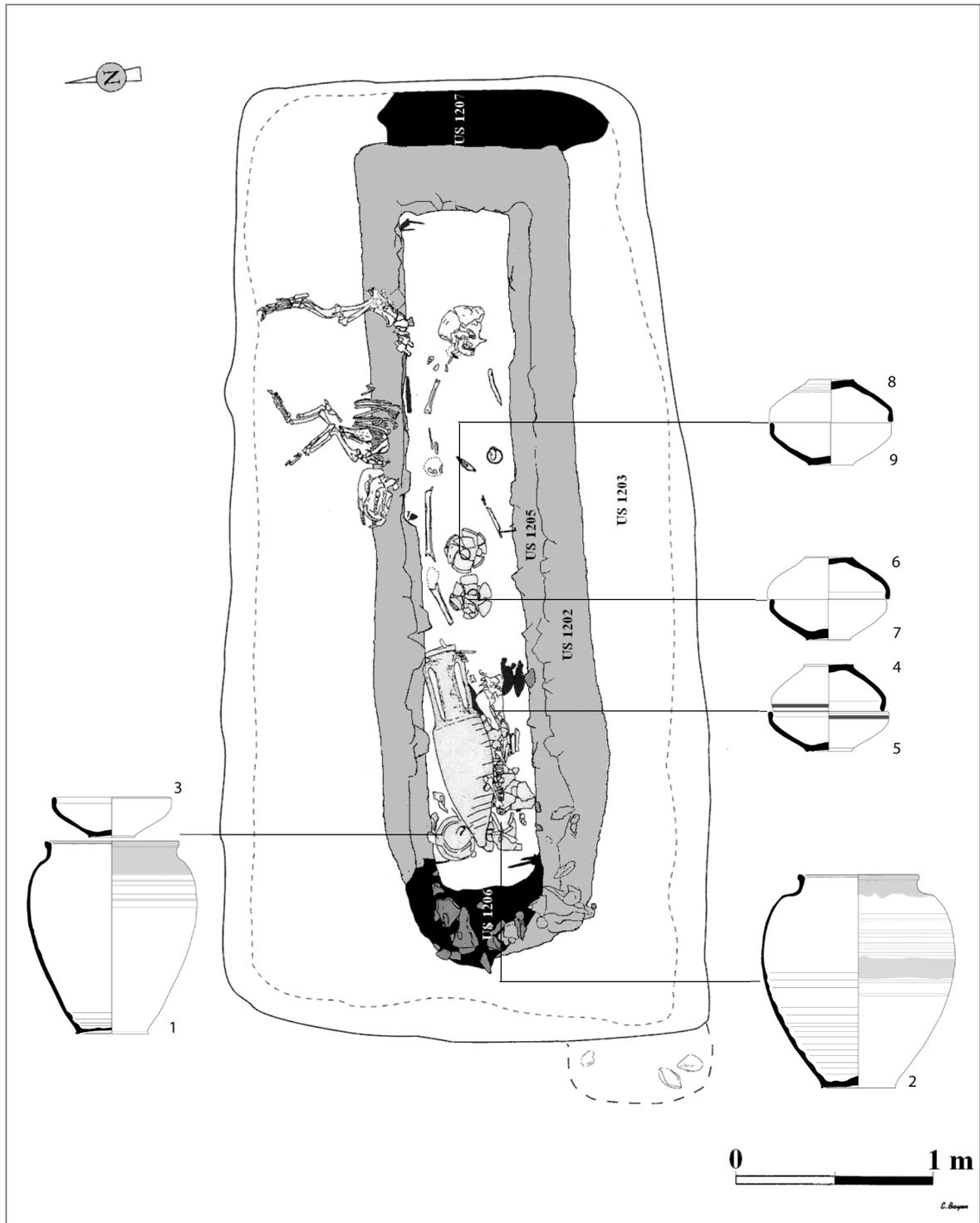


Fig. 9. Répartition du mobilier céramique dans la tombe (Le Ray 2009).

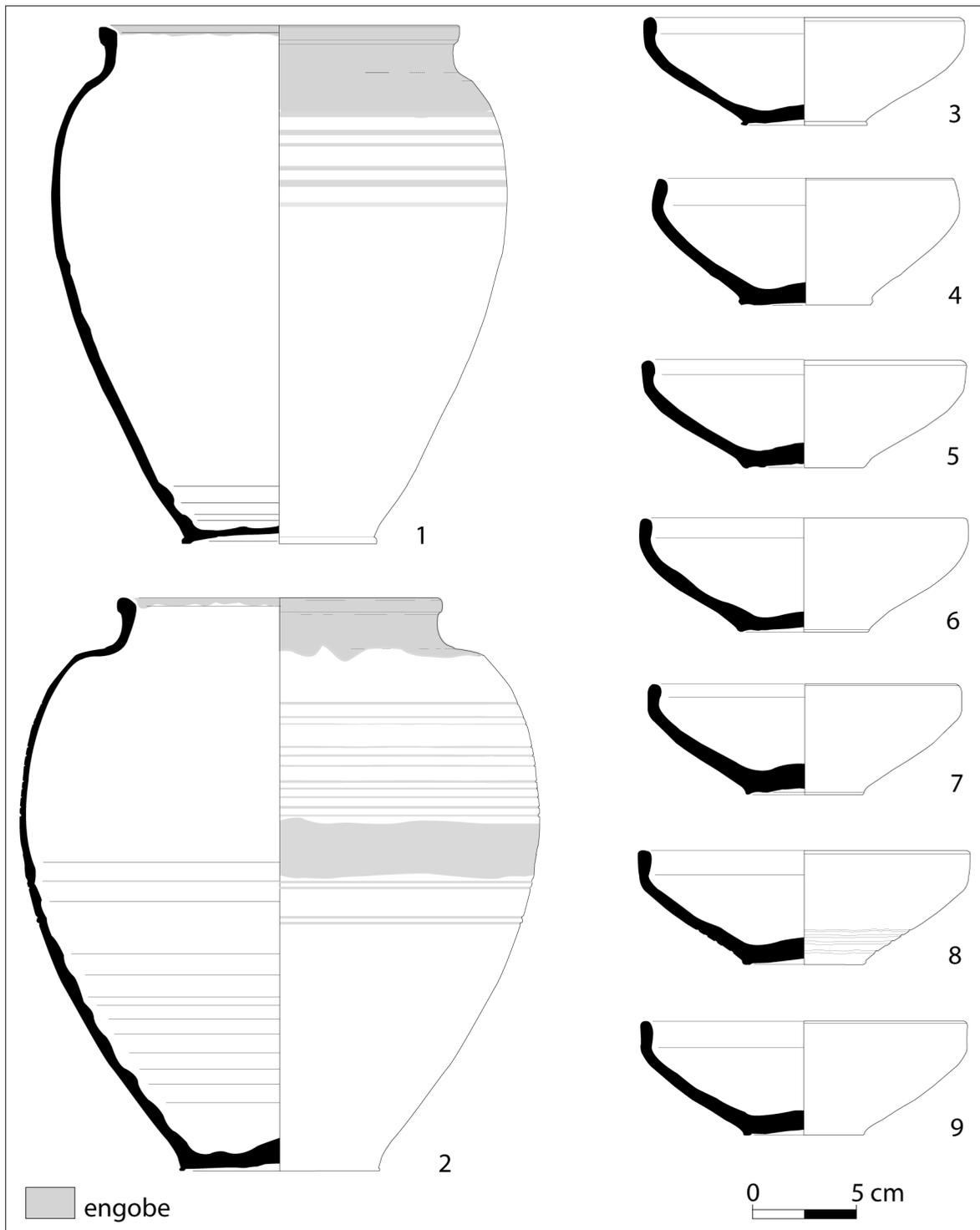


Fig. 10. Mobilier céramique (d'après Pétorin *et al.* 1999).

Ces vases ne portent pas de traces d'usage apparent, mais il est impossible d'affirmer qu'elles ont été fabriquées pour l'occasion. D'autre part, il s'agit de productions locales – les vases de forme haute notamment appartenant au répertoire découvert sur le site des Gains-1, dans la même commune<sup>27</sup> – réalisés en pâte fine, et daté de la fin de La Tène D1b ou du début de La Tène D2a<sup>28</sup>.

Deux vases de même facture sont des formes hautes (fig. 10, n°1 et 2). Ils sont tournés, en pâte sombre très micacée, avec un cœur rosâtre. Ils comportent un léger épaulement, une panse galbée, un pied légèrement débordant et creux, et une lèvre à bourrelet externe. Enfin, l'un a une hauteur totale de 24,8 cm et l'autre de 27,4 cm ; les diamètres des panses sont respectivement de 21,8 cm et 24,6 cm ; les ouvertures de 15,4 cm et 13,6 cm (diamètre interne). Leurs contenances sont ainsi estimées à environ 5,4 l et 9,7 l, soit un total de 15,1 l, ce qui correspond sensiblement à la contenance estimée de l'amphore (16 l). Ces deux pots en céramique comportent tout de même quelques différences technologiques. Les stries de tournage sont beaucoup plus marquées sur le plus grand et montent jusqu'au milieu de la panse, tandis que sur le plus



Fig. 11. Marque dans le fond de certaines coupes (Le Ray 2009).

27- Rousseau & Galtié 2004.

28- Observation de G. Landreau (Inrap Grand Sud-Ouest) que nous tenons à remercier pour son aide.

petit elles ne sont présentes qu'en bas. L'autre différence importante tient au décor, différent sur les deux pots. La surface de la panse du plus petit est peignée dans le sens du tournage, de façon continue et abondante, sur la moitié inférieure. Ensuite, le motif s'interrompt sur une bande d'environ 3 cm, lissée. Puis, ce même motif reprend en bandes d'environ 1 cm, alternant avec des bandes lisses. Enfin, le col et la lèvre sont recouverts d'un engobe brun à reflets dorés. Le décor du grand vase se concentre sur le tiers supérieur. Il commence avec une bande du même engobe que précédemment, d'environ 3 cm de largeur. Ensuite, il consiste d'abord en des bandes successives de un à trois traits peignés, puis en un décor peigné continu. Enfin, le col et la lèvre sont recouverts du même engobe que celui du petit vase.

Sept vases de forme basse (fig. 10, n°3 à 9) forment un ensemble homogène. Un seul d'entre eux montre clairement des traces de façonnage au tour, en raison de stries observables à l'intérieur de sa panse. Pour les autres, il n'est pas possible de se prononcer. Ils sont fabriqués dans une pâte sombre très micacée, avec un cœur rosâtre, ressemblant ainsi fortement à celle employée pour les deux vases de forme haute. Ils ont des dimensions comparables, avec une hauteur comprise entre 5,2 et 5,6 cm, un diamètre de panse de 15 à 15,9 cm, et un diamètre interne à l'ouverture compris entre 14,1 et 14,7 cm. Il s'agit de vases à panse tronconique, à bord droit ou parfois très légèrement rentrant, ne comportant pas de lèvre, et possédant un pied sensiblement débordant et creux. Les quelques différences concernent la hauteur du col et celle du pied. Enfin, il est intéressant de noter que quatre de ces coupes comportent une marque en forme de spirale à l'intérieur du fond (fig. 11).

Leur fonction est difficilement identifiable, puisqu'elles servent indifféremment de contenant ou de couvercle, voire de calage pour l'amphore. L'image de deux convives pour un banquet peut néanmoins être évoquée. La question se pose d'autant plus que ces six coupes sont réparties en deux lots bien distincts : quatre sont manifestement directement en lien avec le défunt (déposées entre les jambes), les deux autres ont été déposées avec le reste du mobilier.

## Armement et outils

La pointe de lance ou de javelot (fig. 12, n°1)

L'armement est uniquement représenté par une pointe de lance ou de javelot en fer, retrouvée au niveau de l'épaule droite de l'individu. Sa longueur totale est 18,9 cm après restauration, avec une douille de 6,2 cm. Des restes de bois à l'intérieur de cette dernière et la présence d'un rivet témoignent de celle de la hampe, ou partie, au moment du dépôt. La flamme est étroite (empennage large, au maximum, de 2,7 cm), et la nervure axiale est bien marquée. Enfin, un léger filet souligne la base de la douille.

Seul objet en fer de la tombe, il fait probablement référence à l'appartenance du défunt à une élite guerrière, même s'il est curieux que d'autres armes ne soient pas présentes. Pour autant, il ne s'agit pas d'un cas isolé. La tombe de Boiroux à Saint-Augustin (Corrèze) ne contient pour armement qu'une pointe de lance et un manipule de bouclier<sup>29</sup>.

Le couteau (fig. 12, n°2)

Il s'agit d'un grand couteau en bronze, probablement moulé à la cire perdue, sans trace de martelage (voir annexe 1), d'une longueur totale de 31,7 cm. Le dos et le tranchant de la lame sont légèrement convexes, avec un retour de cette dernière sur le manche non pas droit, mais arrondi. Enfin, la soie courte, massive, mesurant 4,8 cm de longueur est terminée par un anneau, pouvant être de suspension. Cette faible longueur du manche ne permet pas une prise en main aisée et efficace. De ce fait, bien que la morphologie de la lame

29- Dussot *et al.* 1992, 5-26.

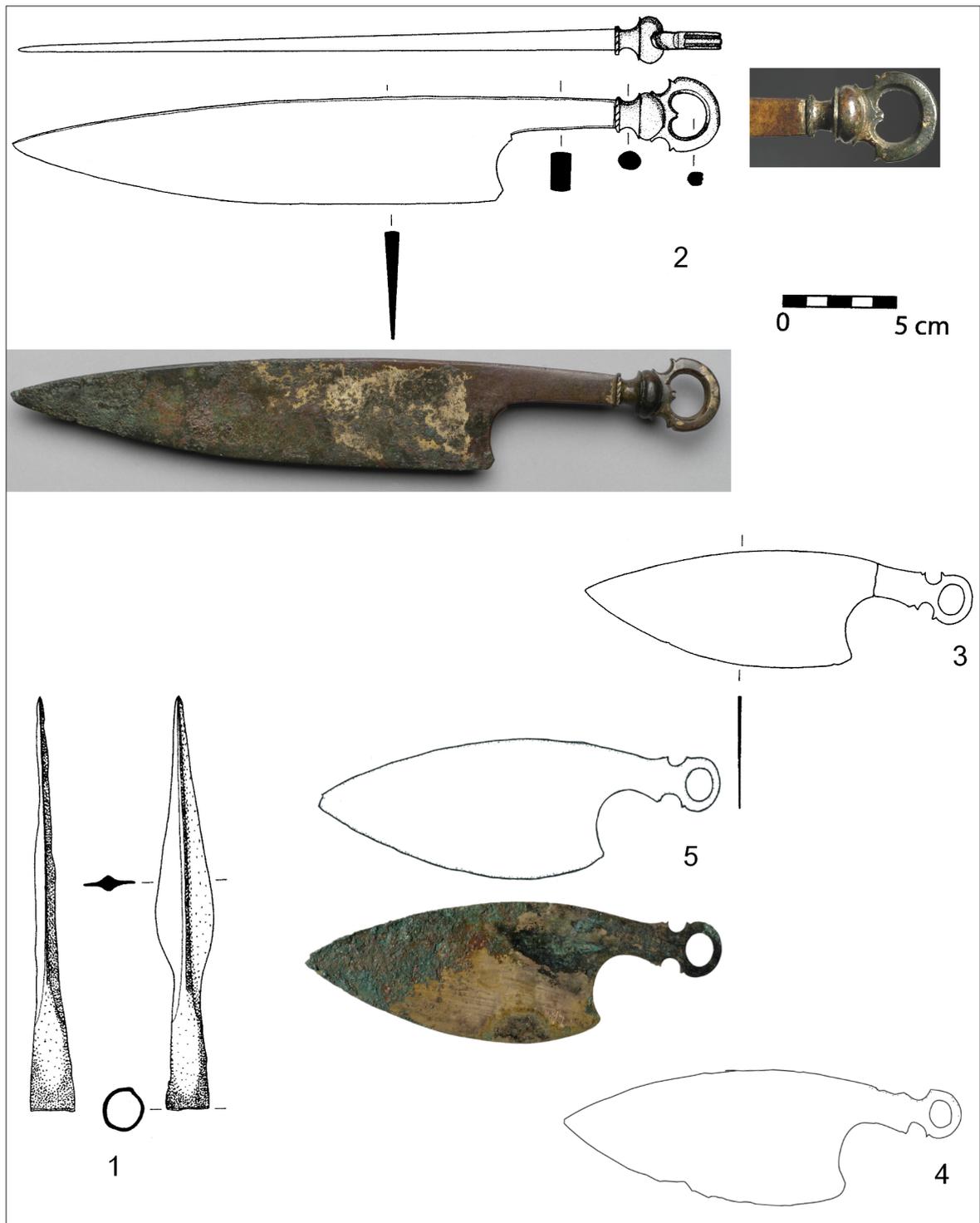


Fig. 12. Armement et outils. 1. Pointe de lance, fer ; 2. Couteau, bronze ; 3-5. Rasoir, bronze (dessins 4 et 5 : d'après Pétorin et al. 1999 ; dessins 1-3 : Le Ray 2009 ; crédit photographique : musée de Bibracte 2011).

soit semblable aux exemplaires en fer servant à la découpe de la viande<sup>30</sup>, il est difficile de se prononcer sur l'usage d'un tel objet et un doute raisonnable peut être émis concernant un caractère fonctionnel. La principale particularité de ce couteau, hormis l'utilisation du bronze pour un objet habituellement fabriqué en fer, réside en son décor, inédit. Il se concentre au niveau du manche, à section quadrangulaire et lisse. Un fin filet court de part et d'autre du bord, pour se prolonger sur le dos de la lame. Ensuite, l'extrémité présente un bouton, rappelant les embouts des couteaux à manche en matériau périssable. Enfin, un anneau mouluré termine ce décor. Il rappelle les agrafes de ceinturons découvertes en contexte militaire ou de sanctuaire, datant du I<sup>er</sup> s. a.C.<sup>31</sup>. Une comparaison avec des manches de miroir n'a pas été pertinente, mais il existe quelques similitudes avec certains anneaux passe-guide. Il semble alors possible que plusieurs objets différents aient été assemblés pour servir de modèles, et, de ce fait, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une commande particulière faite à un bronzier. Par ailleurs, il faut remarquer son association avec l'amphore et la demi-tête de truie. Ce dépôt intentionnel associant amphore, demi-tête de suidé et couteau avait déjà été signalé sur la nécropole de Lamadelaine<sup>32</sup> (Luxembourg) dans plusieurs tombes, notamment la tombe 17. Dans cette fosse à incinération datée de La Tène D2a (80-50 a.C.), des tessons d'amphores semblent avoir été calés entre une demi-tête droite de porc et un grand couteau en fer de 34 cm de longueur. Malgré les doutes émis précédemment sur la fonction du couteau, il faut donc s'interroger sur l'éventualité d'un dépôt symbolisant le banquet, les trois composantes principales y étant réunies, mais peut-être de façon plus ostentatoire avec cet objet en bronze en lieu et place d'un exemplaire en fer fonctionnel.

Les rasoirs (fig. 12, n°3 à 5)

Trois rasoirs semblables sont présents dans la tombe, associés à une pierre à aiguiser. Ils sont en tôles minces dont l'épaisseur est inférieure au millimètre. Ils mesurent entre 16,6 et 17,7 cm de longueur. Par leur forme, la présence d'un anneau, la proportion entre les longueurs de la lame et du manche, ils se rapprochent des exemplaires connus en fer ; ils sont cependant plus minces, notamment au niveau du manche et de l'anneau et aucune comparaison en alliage à base de cuivre n'a pu être trouvée à ce jour. Les exemplaires en fer sont datés de La Tène C et D, soit du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. a.C.

Des observations (voir annexe 2), il ressort que les seules traces observées sur les objets correspondent à leur mise en forme, plus probablement à la finition et non à l'utilisation. Ces objets semblent donc 'neufs'. Quant à la pierre, en grès fin, elle peut avoir servi à ces finitions ou, bien plus probablement être liée à l'usage en tant que pierre à affuter.

Dans l'hypothèse d'objets fonctionnels, il faut s'interroger sur leur utilisation. Certes, leur forme les rapproche des exemplaires en fer, qui sont interprétés comme des rasoirs, mais leur matériau peut autoriser une autre hypothèse. En effet, le bronze a des qualités prophylactiques supérieures au fer. De plus, leur taille et leur forme, ainsi que la finesse de la lame (épaisseur inférieure au millimètre) assurent une prise en main permettant de réaliser un travail de précision. Ainsi, ces objets pourraient correspondre à la trousse d'un médecin, ou encore d'un vétérinaire. Il a, à plusieurs reprises, été découvert des instruments à vocation médicale fabriqués en bronze, comme une partie des objets de la "Tombe du Médecin" à Stanway (Colchester, Grande-Bretagne)<sup>33</sup> d'époque romaine. Une tombe de Manching est particulièrement intéressante dans cette optique, bien que plus ancienne (III<sup>e</sup> - II<sup>e</sup> a.C.). Il s'agit de la tombe 7, dite "du médecin", de München-Obermenzing (fig. 13)<sup>34</sup>. Son mobilier comprend de l'armement (une épée dans son fourreau, une pointe de lance et un umbo), mais également un rasoir en fer, dans son fourreau, de forme similaire à ceux de la

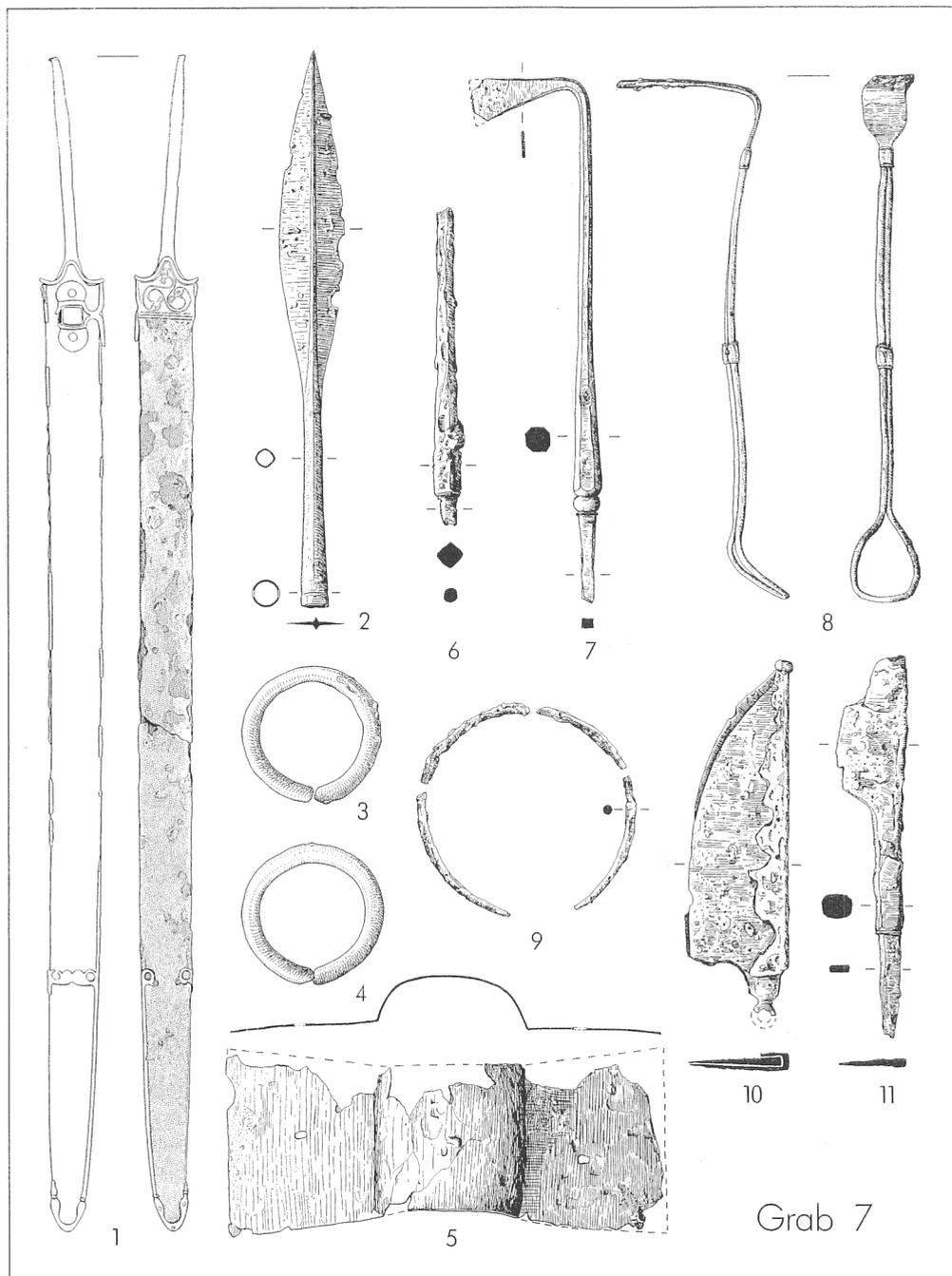
30- Kaurin 2008, 528.

31- Viant *et al.* 2008, 72-79.

32- Metzler *et al.* 1999, 81-90 et 424.

33- Crummy 2002, 145-152.

34- Krämer 1985, 121, pl. 59.



Münch-Obermenzing (49).  
3-4, 6-11 M. 1:2; 1-2, 5 M. 1:4.

Fig. 13. Mobilier de la tombe "du médecin" de Münch-Obermenzing (Krämer 1985).

sépulture considérée ici, ainsi qu'un fragment de couteau, trois anneaux, et trois instruments dits de chirurgie. Bien que tout ce mobilier soit en fer, des similitudes peuvent être remarquées avec la tombe de Saint-Georges-lès-Baillargeaux. Dans les deux cas, de l'armement est présent, et il faut remarquer la présence du couteau et du (des) rasoir(s). Néanmoins, l'interprétation de cette sépulture comme étant celle d'un médecin ne tient pas à la présence de ces objets. Elle vient, bien évidemment, de la présence d'instruments de chirurgie. Une limite à cette interprétation se fait alors jour. À l'image de la tombe de Manching, les outils de médecine, notamment dans les trousseaux d'oculiste de l'époque romaine, sont systématiquement de petite taille, laquelle semble mieux adaptée à une telle pratique. Toutefois, des objets de plus grande taille semblent également exister, comme le montre une fresque retrouvée à Pompéi, dans le *triclinium* de la maison de Siricus (fig. 14). Elle représente Énée blessé à la cuisse droite, soigné par le médecin Iapyx. Deux interprétations sont actuellement retenues et présentées au musée de Naples où elle est conservée pour l'instrument qu'utilise Iapyx pour extraire la pointe de flèche : celle d'une pince ou celle d'un scalpel. Dans les deux cas, l'objet semble d'assez grande taille pour effectuer une opération de ce type, en comparaison avec le mobilier connu pour l'époque romaine. La question d'une telle interprétation reste donc ouverte.

Enfin, outre l'aspect fonctionnel de ces rasoirs, il faut noter leur nombre, trois. La présence de trois objets similaires dans une tombe a pu être observée à plusieurs reprises et semble aller au-delà d'une simple considération fonctionnelle. Dans la nécropole d'Esvres-sur-Indre "Vaugrignon", plusieurs tombes contenaient trois fibules regroupées<sup>35</sup>. À Fléré-la-Rivière, Dun-sur-Auron<sup>36</sup> et Mailleraye-sur-Seine<sup>37</sup> ce sont trois épées qui ont été déposées. On trouve également trois lances et trois passoirs à Dun-sur-Auron.

Il a été avancé à plusieurs reprises que ces objets formaient un lot, un ensemble fonctionnel homogène, avec le couteau, également en alliage à base de cuivre. Pourtant, aucun élément ne permet de l'affirmer. Ils ne sont pas associés dans la tombe, formant deux ensembles bien distincts, le premier avec l'amphore et la demi-truie, les suivants avec une pierre à aiguiser. Leur facture est différente, que ce soit dans le procédé de fabrication ou dans l'alliage employé, adaptés à l'utilisation de l'objet (voir annexe 1). Seule la forme de leur manche est similaire, ce qui pourrait suggérer un même atelier, ou un même artisan bronzier.

Ces deux lots sont donc bien distincts. D'une part, les rasoirs avec la pierre à aiguiser, illustrant probablement une fonction du défunt. D'autre part le couteau, paraissant associé à l'amphore et au demi-crâne de truie, ce qui peut faire référence au banquet et ainsi au partage de la viande et à un statut important de l'inhumé.

Il s'agit ainsi d'une tombe de la transition La Tène D1b/D2a (aux environs du deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. a.C.). En effet, bien que le mobilier métallique ne permette pas de dater plus précisément qu'au 1<sup>er</sup> s. a.C., l'amphore et les récipients en céramique autorisent une datation dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. a.C. Son caractère est exceptionnel pour trois raisons. D'une part, il semble que les objets soient majoritairement 'neufs'. D'autre part l'emploi pour ces types d'objets d'alliages à base de cuivre est sans équivalent. Pour la fin de l'âge du Fer, des rasoirs et un couteau en fer, et non en bronze, seraient davantage attendus. Enfin, l'architecture complexe de la sépulture ne trouve qu'une seule comparaison, la tombe de Boiroux en Corrèze<sup>38</sup>.

35- Riquier 2004, 104-105.

36- Ferdière & Villard, 1993, 59-61 et 107-119.

37- Lequoy 1993, 121-133.

38- Dussot *et al.* 1992, 5-26.



Fig. 14. Détail de la fresque *Énée blessé* (A. Barbet, base de données *Opus décor antique*).

## UNE COMPARAISON INTÉRESSANTE : LA SÉPULTURE GAULOISE DE BOIROUX À SAINT-AUGUSTIN (CORRÈZE) (fig. 15)

Situé à moins d'une centaine de kilomètres au sud-est de Limoges, et à environ 120 km de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, le site de Boiroux offre de nombreuses similitudes avec la sépulture des Varennes à Saint-Georges-lès-Baillargeaux, bien qu'il soit légèrement plus récent, daté vers 20-10 a.C., et situé en territoire lémovice<sup>39</sup>.

Les premières analogies concernent la position et l'orientation de cette tombe. En effet, comme dans le cas de la sépulture de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, la tombe de Boiroux domine de 130 m la vallée de la Seignole et son axe longitudinal est orienté est-ouest. En revanche, l'organisation interne de la tombe est en symétrie par rapport à celle des Varennes : l'espace réservé au défunt, malgré l'absence d'ossements, peut être restitué dans la moitié ouest, tandis que le mobilier est déposé dans la moitié est. Hormis cette répartition différente dans l'espace, l'organisation du mobilier et les objets sont tout à fait similaires.

La partie ouest, celle du défunt, contient un fer de lance, lequel devait se situer au niveau du bras droit de l'individu. Des traces ligneuses dans la douille suggèrent la présence de la hampe au moment du dépôt, mais, comme aux Varennes, aucun talon n'a été retrouvé. Cet armement est un peu plus complet, un manipule de bouclier ayant été mis au jour le long de la paroi nord. Il comportait encore des traces de bois. Dans ce même secteur, vers le centre de la fosse, un couteau à anneau de suspension en fer, forgé en une seule pièce a été découvert. Il mesure au total plus de 26 cm de longueur, avec une poignée de 8 cm de longueur et un seul tranchant convexe. Enfin, contrairement à la sépulture de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, des vases en céramique fine, correspondant à de la vaisselle de table, avaient été déposés au niveau de la tête du défunt.

Dans la moitié est de la fosse se trouve le reste du mobilier. Dans l'angle sud-est, trois amphores de type Dr 1B, déposées debout, mais incomplètes : au moins deux ont été décollées. Elles semblent se trouver à l'extérieur d'un coffre en bois. Plusieurs céramiques non tournées, interprétées comme des vases de stockage et des coupes sont alignées le long de la paroi nord.

Enfin, la dernière similitude avec la sépulture des Varennes tient à l'architecture de la tombe. Dans une fosse quadrangulaire d'environ 3,80 m de longueur pour 2 m de largeur, un coffre en bois a été installé. Selon les auteurs de la publication, ce dernier a été mis en place en premier. Ses angles reposaient sur des pierres de calages. Quatre ferrures ont été retrouvées au niveau de chaque angle, toutes semblables, mesurant entre 24 et 28 cm de longueur (entre 26 et 33 cm pour la sépulture des Varennes) et étaient munies de deux clous dont le mieux conservé mesure une dizaine de centimètres de longueur, sa pointe n'ayant pas été repliée. L'espace ainsi dessiné par les pierres de calage et les ferrures permet d'estimer la longueur du coffre à 3,25 m. Ces dernières auraient servi à assembler des planches de plus de trois mètres de longueur et hautes d'environ 0,25 m (en fonction de celle des ferrures). Enfin, un couvercle aurait été emboîté dans le cadre ainsi construit. La présence d'un fond ne peut être confirmée. Une étude palynologique des sédiments du fond de la fosse permet toutefois d'attester la présence d'une litière.

La fosse aurait ensuite été comblée par la mise en place de gros blocs de pierre le long du coffre, puis de terre.

Ainsi, la tombe de Boiroux semble de même nature que la sépulture des Varennes. L'architecture est similaire avec l'association des mêmes éléments : ferrures, planches de bois et fosse de grandes dimensions. L'armement y est peu présent, représenté uniquement par une pointe de lance afin de rappeler l'appartenance du défunt à l'aristocratie. Enfin, un couteau de grande taille avec un anneau, mais ici en fer, est également présent. En revanche, il n'est pas possible de savoir si des restes d'animaux ont été déposés à l'intérieur ou à l'extérieur du coffre en bois, le substrat ne permettant pas la conservation des os.

39- Comparaison auparavant établie par N. Pétorin : Pétorin 1999, 55.

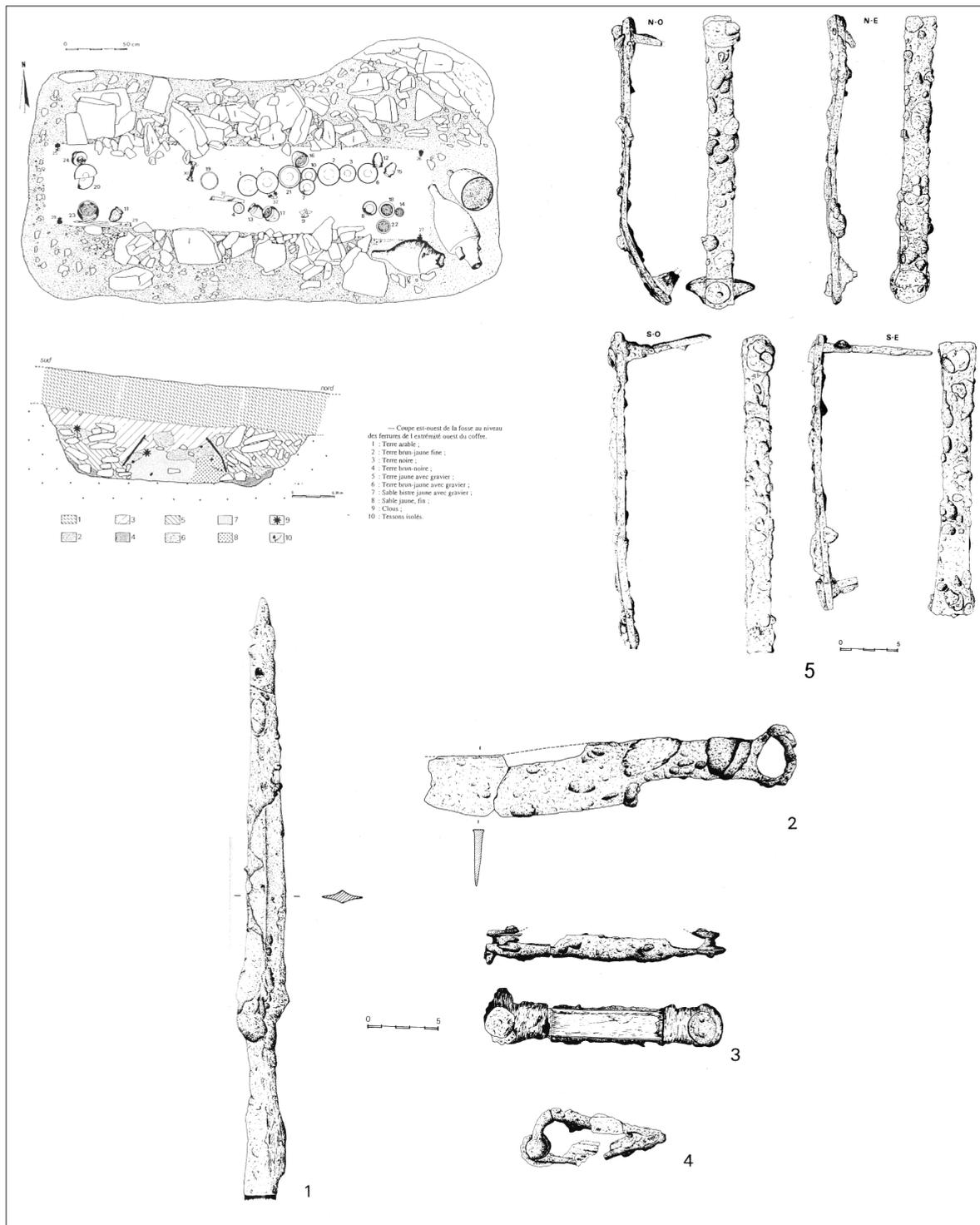


Fig. 15. Tombe de Boiroux à Saint-Augustin, plan et mobilier. 1. Pointe de lance, fer ; 2. Couteau, fer ; 3. Manipule, fer ; 4. Fibule, fer ; 5. 4 ferrures (Dussot *et al.* 1992).

## CONCLUSION

Dans la commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, des occupations de La Tène finale sont bien attestées, avec une organisation complexe du territoire comprenant des éléments de parcellaires, un établissement fortifié des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. a.C. (fouille de P. Maguer, étude en cours, fig. 1) et la sépulture des Varennes. La situation exceptionnelle de cet ensemble transparait au travers de son emplacement de part et d'autre d'un axe de communication majeur reliant Poitiers (*Lemonum*) et Tours (*Caesarodunum*), ainsi que de sa proximité avec l'oppidum de *Lemonum*, à une douzaine de kilomètres, site évoqué dans la Guerre des Gaules<sup>40</sup>. De plus, avec les découvertes récentes et la sépulture des Varennes, P. Maguer tente l'hypothèse de l'occupation d'un terroir par une aristocratie rurale, comprenant un réseau d'établissements ruraux et un parcellaire organisé (Maguer, inédit).

En replaçant cette sépulture dans la série des tombes riches découvertes sur les territoires picton, santon, lémovice et biturige, elle apparaît, datant de la première moitié du I<sup>er</sup> s. a.C., comme appartenant aux plus anciennes avec celle de Châtillon-sur-Indre "le Moulin de la Grange" (Indre) datée vers le deuxième quart du I<sup>er</sup> s. a.C.<sup>41</sup>

Enfin, se pose la question de la présence d'objets qui semblent 'neufs' dans la tombe. Ils doivent être considérés comme la propriété du défunt caractéristique de son activité et/ou de sa fonction. Pour le couteau et les rasoirs, il pourrait s'agir soit d'objets fabriqués pour être placés dans la tombe soit de reproductions d'objets utilisés par le défunt, ou encore dans le cas du couteau d'un objet non fonctionnel. De même, la céramique peut soit avoir été fabriquée pour l'occasion soit avoir été prélevée dans une fournée récente. Il n'en demeure pas moins que, à l'heure actuelle, le couteau et les rasoirs sont sans comparaisons. Si l'hypothèse d'instruments de médecine se confirmait, il serait tentant d'évoquer la tombe d'un druide<sup>42</sup>. Malheureusement, les textes ne sont pas d'une grande aide sur ce point et les comparaisons archéologiques avant l'époque romaine manquent. Le sujet reste ainsi totalement ouvert. Néanmoins, l'hypothèse parfois avancée du couteau comme illustration de la serpe d'or, faisant ainsi du défunt un druide, paraît discutable<sup>43</sup>.

## REMERCIEMENTS

Je remercie grandement A. Duval, qui m'a suivie, conseillée, orientée tout au long de la réalisation de cet article, et sans qui il n'aurait pu voir le jour. Je remercie également N. Pétorin de m'avoir permis d'étudier cette tombe ainsi que de m'avoir fourni les documents de fouille pour y parvenir.

---

40- Cesar, BG, 8.26-29.

41- Ferdière & Villard 1993, 96-107.

42- Gomez de Soto 2009, 276-277.

43- Gomez de Soto 2009, 277.

## Bibliographie

- Parures, bijoux et accessoires dans l'archéologie aveyronnaise du Néolithique au *xvi<sup>e</sup>* siècle (1990) : catalogue du Musée archéologique de Montrozier, Montrozier, 94.
- Bertrand, I. et P. Maguer, éd. (2007) : *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne, Catalogue de l'exposition de Chauvigny (Vienne), 15 mai – 14 octobre 2007*, Association des Publications Chauvinoises, mémoire 30, Chauvigny, 241-251.
- Cliquet, D., M. Rémy-Watte, V. Guichard et M. Vaginay, éd. (1993) : *Les Celtes en Normandie. Les Rites funéraires en Gaule (iii<sup>e</sup>-*er* av. J.C.)*, Actes du *XIV<sup>e</sup>* colloque de l'AFEAF (Evreux, mai 1990), RAO Suppl. 6, Evreux.
- Courtaud, P. (1999) : "Étude anthropologique", in : Pétorin *et al.* 1999, np.
- Crummy, P. (2002) : "Des tombes aristocratiques à Stanway, Colchester, Grande-Bretagne", in : Guichard & Perrin, éd. 2002, 145-152.
- Dussot, D., G. Lintz et D. Vuailat (1992) : "La sépulture gauloise de Boiroux, commune de Saint-Augustin (Corrèze)", *Aquitania*, 10, Bordeaux, 5-26.
- Duval, A., J. Gomez de Soto et C. Perrichet-Thomas (1986) : "La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime)", in : *Actes du VIII<sup>e</sup> Colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne*, Aquitania Suppl. 1, Bordeaux, 35-45.
- Ferrière, A. et A. Villard (1993) : *La tombe augustéenne de Flérela-Rivière (Indre) et les tombes aristocratiques de la cité des Bituriges*, RACF Suppl. 7, Saint-Marcel.
- Feugère, M. (1985) : *Les Fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du *v<sup>e</sup>* s. ap. J.-C.*, RAN Suppl. 12, Paris.
- Gebhart, R. (1991) : *Die Fibeln aus dem Oppidum von Manching*, Die Ausgrabungen in Manching 14, Stuttgart.
- Gomez de Soto, J. (2009) : "Les tombes des élites en France de l'Ouest au II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> millénaires avant notre ère", in : Guilaine, éd. 2009, 265-281.
- Guichard, V. et F. Perrin, éd. (2002) : *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du *i<sup>e</sup>* siècle avant J.-C. au *i<sup>er</sup>* siècle après J.-C.)*, Bibracte 5, Glux-en-Glenne.
- Guilaine J., éd. (2009) : *Sépultures et sociétés. Du Néolithique à l'Histoire*, collection des Hespérides, Paris.
- Kaurin, J. (2008) : "Approche fonctionnelle des couteaux de la fin de l'âge du fer. L'exemple de la nécropole orientale de l'oppidum du Titelberg (G.-D. de Luxembourg)", *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 38, 521-536.
- Krämer, W. (1985) : *Die Grabfunde von Manching und die Latènezeitlichen Flachgräber in Sudbayern*, Stuttgart, 121, pl. 59.
- Le Ray, J. (2009) : *La sépulture II des 'Varenes' à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (86) dans le contexte des tombes à caractère privilégié en Gaule*, Mémoire de master 1 inédit, Université François Rabelais, Tours. (consultable à la bibliothèque de la MSH, 33, allée Ferdinand de Lesseps, Tours).
- Lequoy, M.-C. (1993) : "Le dépôt funéraire de la Mailleraye-sur-Seine (Seine-Maritime)", in : Cliquet *et al.* 1993, 121-131.
- Mandy, B. et A. de Saulce, éd. (2003) : *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites*, Actes du *XXIII<sup>e</sup>* colloque de l'AFEAF, Musée Dobrée, Nantes, 13-16 mai 1999, RAO Suppl. 10, Nantes.
- Méniel, P. (1999) : "Les restes animaux de la sépulture de Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne)", in : Pétorin *et al.* 1999.
- Metzler, J., R. Waringo, R. Bis et N. Metzler-Zens (1991) : *Clemency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Dossiers d'archéologie du musée national d'Histoire et d'Art 1, Luxembourg.
- Metzler-Zens, N., J. Metzler et P. Méniel (1999) : *Lamadelaine : une nécropole du Titelberg*, Dossiers d'archéologie du musée national d'histoire et d'art 6, Luxembourg.
- Pétorin, N. (1999) : "Saint-Georges-lès-Baillargeaux 'Les Varenes' (Vienne)", *L'Archéologue*, 41, avril – mai 1999, 29.
- (2007) : "Une sépulture de La Tène finale à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne)", in : Bertrand & Maguer, éd. 2007, 152-154.
- Pétorin, N., E. Bayen, B. Farago, P. Fouere, R. Grégoire-Debusscher et J. Pascal (1999) : *Saint-Georges-lès-Baillargeaux, "les Varenes"*, DFS de Sauvetage Urgent, SRA Poitou-Charentes, 3 volumes.
- Pétorin, N. et C. Soyer (1999) : "Une sépulture de la Tène finale à St-Georges-les-Baillargeaux (Vienne). Note préliminaire", in : Mandy & de Saulce, éd. 2003, 241-247.
- Poux, M. (2004) : *L'Âge du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Protohistoire Européenne 8, Montagnac.
- Poux, M., éd. (2008) : *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Bibracte 14, Glux-en-Glenne.
- Riquier, S. (2004) : "La nécropole gauloise de 'Vaugrignon' à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire)", *RACF*, 43, 21-113.
- Rousseau, J. et É. Galtié (2004) : *Saint-Georges-lès-Baillargeaux – les Gains (Vienne)*, Rapport de diagnostic, SRA Poitou-Charentes.
- Viant, A., L. Pernet et L.-P. Delestrée (2008) : "L'armement d'époque césarienne à Ribemont-sur-Ancre (Somme)", in : Poux, éd. 2008, 63-92.